

M. LEBLANC

→ trou de aligé  
53115 Pybe & Mor.

Procédure AR 57897487.

copie

Pybe, le 12 décembre 1900

Monsieur le Procureur  
Tribunal de Grande Instance  
30, rue François Bonald  
33000 Bordeaux.

Don n°  
30067/04

Monsieur le Procureur de la République,

Il me fait l'honneur d'attirer votre attention sur  
les faits suivants dont le seul acte est  
sur au bord de la feuille personnelle.

Ci joint copie envoyée au batonnier.

En conséquence, je porte plainte au  
cabinet d'avocats Laly & Dupont & Hardy au  
33, rue de Rual à Bordeaux.

Respectueusement,  
Monsieur le Procureur de la République,  
L'adresse de nos sentiments distingués

M. LEBLANC

LA POSTE

AVIS DE RÉCEPTION  
DE VOTRE ENVOI  
RECOMMANDÉ

RA 5789 7487 3FR



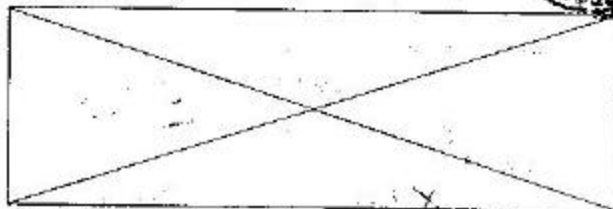
AR

Présenté le :

Distribué le :

Signature du destinataire

GRANDE INSTANCE  
TRIBUNAL  
BORDEAUX



15 DEC. 2003

RETOUR À :

COURRIER ARRIVÉ

SIREN 500 000 000 RCS NANTES

AVIS DE RÉCEPTION

LA POSTE

RA 5789 7487 3FR

TAUX DE RECOMMANDATION R1  R2  R3

CONSERVEZ CE FEUILLET, IL SERA  
NÉCESSAIRE EN CAS DE RÉCLAMATION.

LE CAS ÉCHÉANT, VOUS POUVEZ FAIRE  
UNE RÉCLAMATION DANS N'IMPORTE QUEL  
BUREAU DE POSTE.

33120 ARCAÇON SAINT FERDINAND

| Date     | Prix                | Contre-Recommandation | Nature de l'envoi |
|----------|---------------------|-----------------------|-------------------|
| 12/12/03 | 4,30EUR<br>28,21FRF |                       | L1                |

PREUVE DE  
DUN CR...  
AVEC AVIS...

DESTINATAIRE



REPUBLIQUE FRANCAISE

**TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE  
DE BORDEAUX**

---  
33077 BORDEAUX CEDEX  
FAX 05.56.01.34.09

PARQUET

Bordeaux, le

30 DEC. 2004

**LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE**

A Monsieur LABADIE Rémi

32 avenue des Alizés  
33115 PYLA-SUR-MER

N/REF : 379 PG 04

Monsieur,

Pour faire suite à votre réclamation à l'encontre de M. HARDY, je vous serais obligé de bien vouloir m'adresser copie des pièces transmises au Bâtonnier dans le cadre de votre réclamation (copie de votre liste), notamment convention d'honoraires avec M. HARDY.

Veillez croire, Monsieur, à l'assurance de ma parfaite considération.

LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE



**COUR D'APPEL DE BORDEAUX**

**PARQUET GENERAL**  
( 33077 BORDEAUX CEDEX)

**Le Procureur Général**  
**près la Cour d'Appel de Bordeaux**

à

Bordeaux, le 12 Janvier 2005

**Monsieur Rémi LABADIE**  
**Madame Rose-Marie FARTHOUAT**  
**32, avenue des Alizés**

**33115 PYLA-sur-MER**

**N/REF : B9/AG2/CD n° 04/304/CPG**

Monsieur, Madame,

A la suite de ma lettre du 8 mars 2004, j'ai l'honneur de vous faire savoir que la plainte que vous avez adressée à Monsieur le Garde des Sceaux le 9 janvier 2004 est toujours en cours d'examen.

Des premiers renseignements recueillis il ressort que Monsieur HARDY n'étant pas avocat, aucune plainte adressée contre lui au Bâtonnier de l'Ordre ne saurait prospérer.

Quant aux avocats Maître LALY et Maître LAPORTE, il ne semble pas, en l'état qu'une quelconque faute déontologique puisse être retenue contre eux.

Dès que tous les renseignements que j'ai demandés m'auront été communiqués, je ne manquerai pas de vous faire connaître ma décision.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

**/LE PROCUREUR GENERAL,**  
**L'AVOCAT GENERAL**



**J. DEFOS DU RAU**